



République Française  
DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE  
CANTON D'AMBOISE

**MAIRIE DE  
NEUILLÉ LE LIERRE 37380**

TEL : 02 47 52 95 17

Convocation : 12 juin 2025

SESSION ORDINAIRE

Nombre de Conseillers Municipaux

En exercice : 11

Présents : 9

Votants : 9

Pouvoir : 0

**N° DEL-2025-23**

**Extrait du Registre des Délibérations  
Commune de Neuillé le Lierre**

**Séance du 20 juin 2025**

L'an deux mil vingt-cinq le vingt juin à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Neuillé le Lierre, sous la présidence de Madame Blandine BENOIST, Maire.

**Présents :**

Mesdames Blandine BENOIST, Cécile BERLAND, Corinne DUMONT, Natacha MOUGEOLLE.

Messieurs Dominique NOURRY, Loïc PELÉ, Philippe PONTILLON, Danis SIX, Richard THIBAULT.

**Absents :**

Laurent DUCARD, Vanessa TESSIER.

**Secrétaire de séance :** Cécile BERLAND

**SUBVENTIONS 2025 POUR LE JAZZ EN VALLÉE**

Suite à la demande effectuée par l'association Jazz en Vallée,

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de fixer le montant de la subvention accordée pour 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'octroyer à l'association Jazz en Vallée une subvention d'un montant de 579.75 €. (0.75 € par habitant par 773 habitants, dernières données INSEE)

Fait à Neuillé le Lierre, le 20 juin 2025

Le Maire, Blandine BENOIST.